



Pétition « Embauches » Lardy :

480 signatures pour exiger un véritable plan d'embauches !

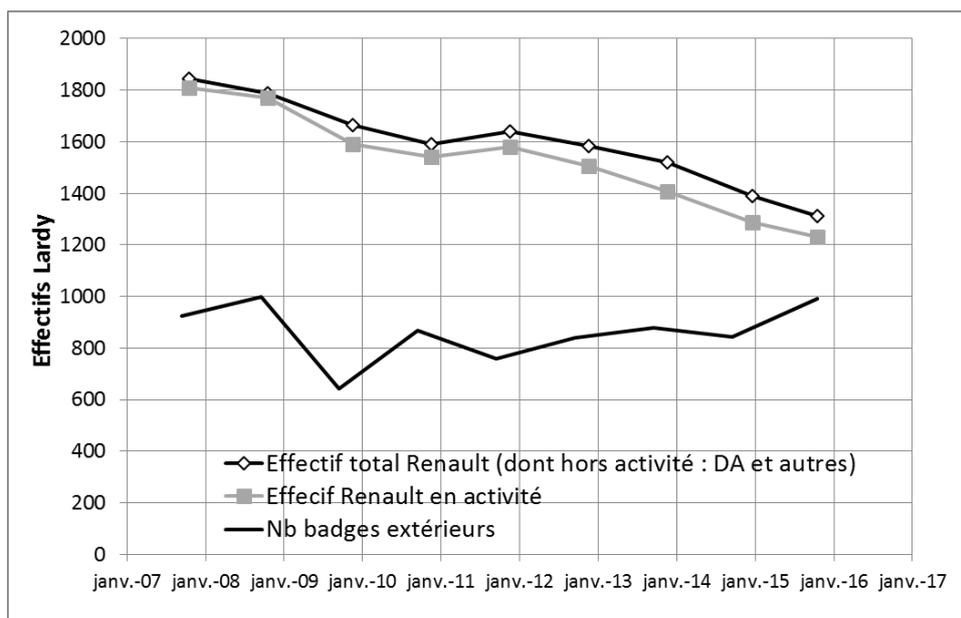
Face aux départs liés à l'accord de compétitivité (DA et démissions), les embauches ont été bloquées pendant 3 ans et le plan de ré-ouverture 2015 est largement insuffisant (une cinquantaine d'embauches à Lardy). Et alors que se profile une hausse phénoménale de la charge en 2017 dans tous les domaines (conception, mise au point, essais) avec les nouvelles normes EU6d, la direction ne change pas de braquet et se dirige vers un plan d'embauches 2016 qui ne résoudra rien.

Sa solution : nous faire travailler plus dans des conditions encore plus dégradées. Pour préparer 2017, c'est pourtant maintenant qu'il faut embaucher, sur des contrats stables, afin de transmettre les compétences et d'en acquérir de nouvelles.

C'est ce que 480 salariés du site ont exprimé fortement en signant la pétition demandant un véritable plan d'embauches et l'embauche de tous les sous-traitants qui le souhaitent. Plus de 400 salariés Renault l'ont signée, soit le tiers des effectifs présents : un message fort que la direction doit entendre dès maintenant. Soyons nombreux ce jeudi pour remettre cette pétition à la direction et l'interpeller sur sa politique emploi néfaste.

Sous-traitance : précariser les salariés pour leur faire accepter tout et n'importe quoi

Avant 2013 et l'accord de compétitivité, le taux de prestation oscillait entre 25 et 35% à Lardy. L'objectif principal de la direction était d'utiliser le volet de sous-traitance pour répondre aux fluctuations de charge de travail. Une logique déjà bien différente de la justification de la prestation : apporter une compétence jusqu'alors absente de l'entreprise « donneuse d'ordres ». Mais cette logique est maintenant encore plus dévoyée puisqu'alors que la charge de travail ne diminue pas, ce sont les effectifs Renault qui fondent comme neige au soleil et les effectifs prestataires qui augmentent (avec un taux de prestation estimé à Lardy à 45% aujourd'hui).



**Venez nombreux sur les 20 min de pause pour remettre la pétition à la direction et l'interpeller sur sa politique emploi néfaste :
RDV jeudi 3 décembre à 9h30 devant les pompes à essence du L15**

Ce n'est plus une façon de lisser les pics de charge mais bien une logique de transfert de charge sur des salariés plus précaires car soumis à la menace d'un changement de lieu de mission. Plus malléables s'ils craignent, en refusant leurs conditions de travail dégradées, de « nuire » au renouvellement du contrat de leur entreprise. Et enfin moins enclins à s'organiser et à protester face aux décisions qu'ils subissent car éclatés dans différentes entreprises et éloignés de leurs syndicats. C'est donc un moyen pour la direction Renault de faire travailler des salariés obligés d'accepter plus de flexibilité, plus de pression et tout cela pour un salaire plus faible ! Et elle est prête à le faire en payant grassement les dirigeants de ces sociétés de sous-traitance.



C'est nous, salariés Renault et prestataires, qui en faisons les frais au quotidien

Que nous soyons salariés Renault ou prestataires, nous subissons tous les jours les conséquences concrètes de cette politique « emploi » qui n'a en fait pour but que de précariser le travail, comme l'intérim dans les usines.

Les salariés du site ont massivement signé la pétition demandant l'embauche de tous les prestataires qui le souhaitent car ils sont de plus en plus conscients des conséquences que cela va avoir dans le futur, notamment avec la hausse de charge prédite pour 2017. Même les directeurs de la DEA-T et de la DEA-TM ont indiqué à leurs équipes qu'ils ne savaient pas aujourd'hui comment ils pourraient gérer la hausse de charge 2017. Le directeur de la DEA-MC a montré en Convention et au CE qu'il fallait réduire drastiquement la diversité des gammes et des versions moteur et espérer de très forts gains de productivité pour caresser l'idée de passer les futures normes.

Ces directeurs n'ont bien sûr pas remis en cause les orientations de la direction mais leurs présentations n'ont pas convaincu grand-monde. Car, pour inverser la logique de précarisation à tout-va et préparer les enjeux à venir, ce ne sont pas 50 mais au minimum 300 embauches sur des contrats stables qu'il faudrait à Lardy !

Venez nombreux sur vos 20 min de pause jeudi 3 décembre à 9h30 pour le signifier à la direction lors de la remise de la pétition.

Appel à la grève pour soutenir les salariés d'Air France :

Stoppons la violence patronale !

MERCREDI 2 DECEMBRE 2015

Rassemblement à partir de 12h en face du TGI de Bobigny

La mobilisation unitaire se renforce autour des salariés d'Air France. Dans de nombreuses entreprises, des milliers de salariés sont eux aussi confrontés à des licenciements ou menaces sur l'emploi...

A Air France, 9000 emplois ont été supprimés depuis 2012, la direction vient d'annoncer 2900 suppressions d'emplois supplémentaires.

En même temps, les bénéficiaires de la compagnie augmentent.

Cela ne vous rappelle rien ? Renault qui annoncent 7500 suppressions d'emplois sur 3 ans en 2013 et annonce des bénéficiaires de 1.5 milliards d'euros pour les 6 premiers mois de cette année 2015 ?

Bingo, vous avez trouvé ! Mais c'est surtout Bingo... pour les actionnaires !

Du côté d'Air France, on est bien loin du « dialogue social » qui serait « ce qu'il manque à la France » d'après les plus fins analystes télévisuels.

Au contraire, la direction d'Air France multiplie les sanctions, les menaces, les procédures de licenciements de salariés ou représentants des salariés.

Défendre son emploi n'est pas un délit.

Arrêt des poursuites contre les salariés d'Air France !

Quant à l'Etat et à son gouvernement, ils ont choisi leur camp : celui des patrons. 5 salarié-e-s d'Air France sont traînés devant le Tribunal de Bobigny le mercredi 2 décembre. Leur faute ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi. C'est inacceptable !

Pour soutenir les salariés d'Air France qui luttent contre des plans tellement proches de ceux que nous subissons chez Renault. Pour dire non à la criminalisation de la lutte des travailleurs contre les mauvais coups de leurs patrons. Pour dire qu'il n'est pas question de faire une pause dans nos luttes alors que les patrons n'en font aucune dans leurs licenciements et leurs attaques, il est important de participer à ce rassemblement :

RDV 12h en face du TGI de Bobigny (173 Avenue Paul Vaillant Couturier)

Départ collectif depuis Lardy : rdv devant le CE à 10h15 – mercredi 2 décembre

Inscrivez-vous à la descente de la cantine ce midi